



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN TENUE LE 7 AOÛT
2017 À 19H30 À L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉ AU 5 RUE
GALE, ORMSTOWN**

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS;

Présent :

Florence Bérard
Jacques Guilbault
Stephen Ovans
Michelle Greig
Roger Dumont
Jonathan Allen

Absent :

Formant quorum sous la présidence du maire Chrystian Soucy, le directeur général Philip Toone étant présent, la séance débute à 19h30.

17-08-238 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Jonathan Allen

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en ajoutant les points 1.9 et 2.21, et en retirant le point 7.1 :

ORDRE DU JOUR

1 AFFAIRES LÉGISLATIVES

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux
 - 1.2.1 Procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2017
- 1.3 Affaires relatives aux procès-verbaux
 - 1.3.1 Suivi du procès-verbal du 3 juillet 2017
- 1.4 Période de questions
- 1.5 Rapports de l'inspecteur
- 1.6 Avis de motion règlement 99.2-2017 Politique gestion RH
- 1.7 Avis de motion règlement 25.23-2017 modifiant le règlement de zonage 252006
- 1.8 Regroupement régional des Offices municipaux d'Habitation
- 1.9 **Avis de motion règlement 25.25-2017 modifiant le règlement de zonage 25-2006 (AJOUT)**
- 1.10 Premier projet de règlement 25.24-2017 modifiant le règlement de zonage 25-2006

2 GESTION FINANCIÈRE

- 2.1 Paiement des comptes à payer au 31 juillet 2017
 - 2.1.1 INFO Avantages sociaux au 15 juillet 2017
- 2.2 Transferts des montants affectés
- 2.3 Dépôt états financiers 31-12-2016
- 2.4 Dépôt activités financières au 30 juin 2017
- 2.5 Dépôt Biblio activités financières au 30 juin 2017
- 2.6 Report des excédents revenus de taxation pour E-F 2016
- 2.7 Facture Envir'eau Puits – hon. Rencontre Longueuil
- 2.8 Description technique et servitude Station Dumas
- 2.9 Facture Martin Fillion – jugement dossier SFTL
- 2.10 Demande MTQ subvention réseau routier 2017
- 2.11 Renouvellement placement échu de 780 000 \$
- 2.12 OMH Budget révisé 2017
- 2.13 Factures MJR réparation Soufflante Eaux usées
- 2.14 Salaires électoraux modifiés
- 2.15 Facture progressive Goudreau Poirier Inc. pour E-F 2016
- 2.16 Factures Serrurier Clément pour Hôtel de ville
- 2.17 Factures supplémentaires Aqua Data pour la Mise aux normes
- 2.18 Formation Eaux usées
- 2.19 Facture révisée Targo Communications
- 2.20 Armoiries en vitrail pour Hotel de Ville
- 2.21 **Soumission Vincent Granger Service Plus (AJOUT)**

3 GESTION DU PERSONNEL

4 GESTION DU MATÉRIEL ET DES ÉQUIPEMENTS

5 GESTION DES IMMEUBLES

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Rapport annuel schéma risque 5^e année

7 TRANSPORT ROUTIER

- 7.1 ~~Offre service Shellex-Comeau Surveillance travaux Vallée des Outardes (RETIRÉ)~~

- 8 HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 8.1 Offre de service Envir'eau Puits, projet ESSIDES puits St-Paul
 - 8.2 Offre de service Forage Métropolitain, projet ESSIDES St-Paul
 - 8.3 Offre de service laboratoire Maxxam Analytique, projet ESSIDES puits St-Paul
- 9 URBANISME ET ZONAGE**
 - 9.1 Résolution d'intention d'acquisition de voies publiques ouvertes à la circulation depuis au moins dix ans
- 10 LOISIRS ET CULTURE**
 - 10.1 Appui Municipalité Amie Des Aînés (MADA)
 - 10.2 Nomination d'un responsable au projet MADA
- 11 VARIA ET CORRESPONDANCE**
 - 11.1 Rapport annuel 2016-17 Sécurité civile
 - 11.2 Correspondance Patinoire Huntingdon
 - 11.3 Autorisation triathlon Betty Riel
 - 11.4 Commandite pour Courses de chevaux

17-08-239 Adoption procès-verbal séance 3 juillet 2017

Sur proposition de Jacques Guilbault
 Appuyé par Florence Bérard
 Il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2017.

17-08-240 Avis de motion règlement 99.2-2017 concernant Politique gestion RH

- Considérant que la municipalité souhaite améliorer l'accès à ses services aux citoyens;
- Considérant que l'ouverture du nouvel Hôtel de ville est un moment opportun pour modifier les conditions de travail des employés et les heures d'opérations du poste d'accueil;
- Considérant que l'article 3 « Horaires de travail » du règlement 99.1-2016 doit être modifié tenant compte que les heures d'opérations du comptoir de service du nouvel Hôtel de ville sont modifiés comme suit :
 - Lundi au mercredi : 8h30 à 16h30
 - Jeudi : 8h30 à 18h00
 - Vendredi : 9h00 à 13h00;
- Considérant que l'article 14.1 « Périodes de paie » dudit règlement doit être modifié tenant compte que les salaires sont payés aux deux semaines depuis le 1^{er} janvier 2017;
- Considérant que le règlement devra dorénavant octroyer au Directeur général, l'autorisation de modifier les heures de travail et salaires des employés;
- Considérant que les annexes jointes à la Politique RH 99-2015 et 99.1-2016 doivent être retirées;

La conseillère Florence Bérard dépose un avis de motion à l'effet qu'elle présentera à une séance ultérieure, le règlement 99.2-2017 modifiant et remplaçant les règlements de gestion des ressources humaines numéros 99-2015 et 99.1-2016.

17-08-241 Avis de motion projet de règlement 25.23-2017 modifiant le règlement de zonage 25-2006

- Considérant que la municipalité souhaite créer une nouvelle zone (avec une nouvelle grille des usages et normes) à partir d'une partie de la zone H04-413 afin de permettre le plan d'aménagement d'ensemble (PAE) sur le lot 700-P;
- Considérant que le conseil municipal a autorisé et accepté le plan d'aménagement d'ensemble en raison de la résolution numéro 16-12-493 datée du 7 décembre 2016;

Considérant que le projet Chateauguay Valley Estates devra répondre aux critères des règlements de zonage et de lotissement, incluant la nécessité d'être partiellement desservi par le réseau d'égouts;

Considérant que la municipalité souhaite régler l'incohérence du règlement de zonage actuel pour les bâtiments et constructions accessoires, qui permet dans le cas d'un bâtiment unifamilial jumelé ou contigu, que la distance minimale prescrite soit réduite à 0,6m de toute ligne de terrain à condition que les ouvertures soient localisées à 1,5m de toute ligne de terrain, mais qu'il ne le permette pas pour les bâtiments bi familial et tri familial jumelés ou contigus;

Le conseiller Jacques Guibault dépose un avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure, le projet de règlement 25.23-2017 modifiant le règlement de zonage 25-2006.

17-08-242 Regroupement régional des Offices municipaux d'Habitation (OMH)

Considérant que l'Office municipal d'habitation d'Ormstown, l'Office municipal d'habitation de Franklin, l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, l'Office municipal d'habitation de Saint-Chrysostome ainsi que l'Office municipal d'habitation de Howick ont demandé l'autorisation au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

Considérant que ces offices ont présenté aux conseils municipaux des municipalités d'Ormstown, Franklin, Huntingdon, Saint-Chrysostome, Howick et de Très-Saint-Sacrement, un projet d'entente de regroupement des offices et que ces conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Considérant que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Considérant qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Sur proposition de Roger Dumont
Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement que le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation d'Ormstown, l'Office municipal d'habitation de Franklin, l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, l'Office municipal d'habitation de Saint-Chrysostome et l'Office municipal d'habitation de Howick, suivant les termes et conditions du projet d'entente de ce regroupement.

Que le conseiller Jonathan Allen soit nommé pour faire partie du conseil d'administration provisoire du nouvel office.

17-08-243 Avis de motion projet de règlement 25.25-2017 modifiant le règlement de zonage 25-2006

Considérant qu'une demande de permis d'occupation de projet de Barbecue commercial (Lattuca Barbecue) a été déposée à la municipalité;

Considérant que le règlement 91-2014 sur les nuisances, régit les odeurs, émanations et fumées quelconques;

Considérant que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet, selon l'article 113, que :

Le conseil d'une municipalité peut adopter un règlement de zonage pour l'ensemble ou une partie de son territoire. Ce règlement peut contenir des dispositions portant sur un ou plusieurs des objets suivants :

-alinéa 6

« spécifier, pour chaque zone, la proportion du terrain qui peut être occupée par une construction ou un usage »;

Considérant que la municipalité souhaite procéder, par démarche de modification réglementaire, déterminer la proportion du terrain qui sera occupée par cet usage (Barbecue commercial);

Il est donné avis de motion par le conseiller Jonathan Allen, que lors d'une prochaine séance du conseil, sera déposé le projet de règlement 25.25-2017 modifiant le règlement de zonage 25-2006.

17-08-244 Premier projet règlement 25.24-2017 pour nouvelle zone industrielle modifiant règlement 25-2006

Considérant qu' un avis de motion du présent projet de règlement a été donné le 21 juin;

Considérant que la municipalité souhaite créer une nouvelle zone d'affectation industrielle à partir de la zone C04-411 actuelle dans le but de regrouper et de rendre conforme un groupement d'usages industriels déjà existants et promouvoir des usages industriels futurs;

Considérant que la création d'une nouvelle zone industrielle viendra scinder la zone C04-411 en deux, ce qui nécessitera la création d'une deuxième zone récupérant les lots résiduels;

Considérant que la municipalité souhaite corriger certaines contradictions au niveau des marges avant secondaires pour les lots d'angles;

Considérant qu' une erreur cléricale s'est insérée dans la grille H03-307 et que la municipalité souhaite la corriger;

Considérant que les élus ont pris connaissance du document et renoncent à sa lecture;

Sur proposition de Stephen Ovans

Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement qu'un premier projet de règlement portant le numéro 25.24-2017 soit adopté.

17-08-245 Liste des comptes à payer de Juillet 2017

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Florence Bérard

Il est résolu unanimement d'autoriser les dépenses suivantes :

AGRÉBEC INC. (matériel amortisseur - terrain balle)	2 370,64 \$
ANIMATIONS CLIN D'ŒIL INC. (animations - camp de jour)	901,40 \$
BROSSEAU LAMARRE (lame - véh. # 19)	157,77 \$
BROWN BRYAN (pépine - rue Jamestown & Botreaux)	801,94 \$
CATSPORTS (fournitures - camp de jour)	298,65 \$
CHAUFFAGE SUD-OUEST INC (appel de service - climatiseur - HV)	114,98 \$
CMP MAYER INC. (ensemble bunker & bottes - pompiers)	6 884,99 \$
COMMUNICATIONS MJB (élaboration de la PFM - 12 juin au 17 juillet 2017)	612,25 \$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC. (papeterie)	149,72 \$
D'AMOUR & FILS INC. (quincaillerie)	985,04 \$
DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS (honoraires- avocats)	1 308,16 \$
ENSEIGNES DUMAS (logo & autocollants - HV et enseignes - réseau aque.)	672,62 \$

ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (rép. Équip. Voirie)	27,59 \$
ÉQUIPEMENTS TM INC. (LES) (pièce véh. # 9)	206,78 \$
EXPO ORMSTOWN (sécurité, envoi postal - Expo)	5 980,23 \$
FILION, ME MARTIN (honoraires avocats)	3 523,03 \$
FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE (mutation juin 2017)	56,00 \$
G.P. AG DISTRIBUTION (rép. véh. # 9)	556,42 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence véh. voirie)	686,60 \$
GOUDREAU POIRIER (hon. Prof. Audit états financiers 31/12/2016)	5 748,75 \$
GROUPE ENVIRONEX (frais lab. Eau usée, brute et potable)	315,61 \$
GROUPE NEOTECH (achat ordinateur & hon. Informatique)	1 797,75 \$
HÔPITAL VÉTÉRINAIRE ORMSTOWN (pension - chiens # 22 & 23)	172,46 \$
JALEC INC. (accès réseau - radios voirie - juillet 2017)	201,72 \$
LAMONTAGNE, KRYSTELLE (ramasser chien errants)	250,00 \$
L'étendard Inc. (drapeaux - Ormstown)	434,61 \$
LIBRAIRIES BOYER (achat livres & fournitures - Bibliothèque)	510,26 \$
M.R.C. HAUT SAINT LAURENT (quotes parts - matrice, inv. Sens. Etc.)	173 231,79 \$
MARTECH INC. (enseignes)	3 388,32 \$
MCCLINTOCK, SCOTT (transport d'asphalte & terre)	195,46 \$
MÉCANIQUE MOBILE V.Q. ENR. (rép. Génératrices - terrain soccer & Jamestown)	321,93 \$
MÉLIMAX TRANSPORT INC. (vider conteneur - Écocentre)	1 741,31 \$
MJR INDUSTRIES (appel de service - usine d'épuration & pompe - Station Delage)	3 090,52 \$
MULTI GRAPH ORMSTOWN SENC (estampes - adm.)	114,41 \$
MX MÉDIA INC. (renouv. Plan partenariat - 33 publications)	4 196,59 \$
NEDCO (cables - Hôtel de Ville)	172,78 \$
NET COMMUNICATIONS INC. (hébergement 25 courriels - août 2017)	126,47 \$
O-MAX INC (produits nettoyants)	96,56 \$
ORMSTOWN FIRE DEPARTMENT (dépenses pompiers - juin 2017)	1 068,75 \$
OXYGÈNE RÉGIONAL INC. (oxygène - torches - voirie)	237,99 \$
PARAGRAPHÉ (achat livres - Bibliothèque)	238,29 \$
PETRO-CANADA (essence véh. Voirie)	112,00 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC. (courroies & pièce véh. # 12)	625,35 \$
PRUD'HOMME TECHNOLOGIES INC. (extincteurs - HV)	541,30 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC. (quincaillerie divers)	2 603,66 \$
RATTE, MAGASIN F. (papeterie & classeurs - HV)	1 784,50 \$
RCI ENVIRONNEMENT (location contenant - centre réc.)	23,00 \$
RECY-COMPACT INC. (service de recyclage - juillet 2017)	8 486,39 \$
S.M. (LES CONSULTANTS) INC. (hon. Ing. Mise au normes - eau potable)	12 394,31 \$
SERRES P.M. MARCIL ENR. (LES) (20 paniers de fleurs)	977,29 \$
SERRURIER CLÉMENT (installation système d'alarme - HV)	4 472,79 \$
SERVICOFAX (contrat copieur)	295,24 \$
SGM MAINTENANCE INC. (entretien d'éclairage - mai & juin 2017)	671,57 \$
SHELL CANADA (PRODUITS) (essence véh. Voirie)	744,69 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES (avis public - nettoyage réseau aqueduc)	249,73 \$
STATE CHEMICAL LTD (THE) (pièces - trait. Aqueduc)	536,37 \$
SYLVIO GALIPEAU INC. (graviers - dépôt à neige, stat. Dumas, rues & terrain de balle)	4 804,76 \$
TARGO COMMUNICATIONS (frais mensuel - téléphone & internet - août 2017)	200,92 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC. (raccorder colonnette - HV)	406,73 \$
VIBRISS (antennes - égouts)	387,26 \$
VINCENT GRANGER SERVICE PLUS (appel service & facturation annuelle)	739,87 \$
WÜRTH CANADA LIMITED/LIMITÉE (pièces - voirie)	585,73 \$
	<hr/>
	265 590,60 \$

Plus projets:

AQUA DATA INC. (mise à jour - plan d'intervention)	661,11 \$
COMEAU EXPERTS-CONSEILS (plans & devis & éclairage - Vallée des O.)	2 173,03 \$
Constructo Sé@o (soumission - Vallée des Outardes)	18,70 \$
CONTRÔLES LAURENTIDE LTÉE (sonde de chlore - Station Dumas)	1 910,34 \$
DÉMÉNAGEMENT PENNY INC. (déménagé -ameublement de bureau - HV)	1 724,63 \$
ENVIR'EAU- PUIITS INC. (hon. Rencontre - mise au normes - eau potable)	1 149,75 \$
JAMUNIK (ensemble de mobilier de bureau - HV)	36 830,22 \$
MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. (pub. Appel d'offre - Vallée des O.)	420,81 \$
TARGO COMMUNICATIONS (Installation système téléphonique - HV)	13 126,94 \$
	<hr/>
	58 015,53 \$

Plus paiements durant le mois:

Salaires du 18 juin au 15 juillet 2017	50 891,73 \$
Rémunération des élus du 18 juin au 15 juillet 2017	3 924,49 \$
Revenu Québec (MRQ ajustement sommaire 2016)	46,47 \$

Soucy, Benoit (entr. Mén. Du 11 au 24 juin 2017)	950,00 \$
Dery Telecom (téléphone garage - Rte 138A)	138,61 \$
Troussard, Éric (remb. Camp de jour)	384,00 \$
Lalonde, Marie (petite caisse - camp de jour 2017)	422,68 \$
G.P.AG Distribution (achat tracteur verger - voirie)	91 900,00 \$
Bell	681,19 \$
Hydro	7 875,82 \$
Ministre des Finances (achat luminaires - Pont Centenaire)	81 007,71 \$
Société Canadienne des Postes (avis - changement adresse A-11B au 5 Gale)	288,53 \$
REER (Juin 2017- C.P.)	979,14 \$
Banque Nationale Canadienne (REER- Juin 2017 - BNC - DG)	162,50 \$
Revenu Canada (Das Féd. Juin 2017 - rég.)	6 704,59 \$
Revenu Canada (Das Féd. Juin 2017 - occ.)	427,44 \$
Revenu Québec (Das Prov. Juin 2017)	17 513,30 \$
Desjardins (Ass. Coll. - Juillet 2017)	4 061,49 \$
Reptizoo (3 présentations - perroquets - camp de jour)	597,87 \$
Soucy, Benoit (entr. Mén. 4 rue Bridge et 5 rue Gale)	1 135,00 \$
Hydro	2 938,10 \$
Bell Mobilité (cellulaire voirie & urb.)	184,97 \$
Visa (registre foncier)	31,00 \$
Toone, Philip (repas pour tous - déménagement HV)	81,24 \$
Thibault, Stéphane (remb. Immatriculations tracteur)	208,03 \$
Petite caisse (21 juillet 2017)	199,17 \$
Soucy, Benoit (entr. Mén. Du 9 au 22 juillet 2017)	950,00 \$
RCI (collecte de déchets juin 2017)	20 863,00 \$
Chartrand, Léo (location garage municipal - juillet 2017)	977,29 \$
	<u>296 525,36 \$</u>
	<u>TOTAL 620 131,49 \$</u>

17-08-246 Transferts des affectations autorisées E-F 2016

Considérant que les dépenses de fonds non-affectées en 2016 sont excédentaires aux sommes en réserve;

Considérant que des dépenses totalisant 1 488.20 \$ concernant les boues des eaux usées, n'ont pas été imputées aux réserves affectées, à l'état financier se terminant le 31 décembre 2016;

Considérant que les réserves non affectées provenant de l'ancien Village d'Ormstown sont suffisantes pour combler la balance des dépenses excédentaires;

Sur proposition de Stephen Ovans

Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement de transférer au surplus non-affecté, la somme de 1 488,20\$ prélevée de la réserve affectée des boues d'eaux usées, ainsi que la somme de 25 092,43\$ provenant de la réserve non-affectée de l'ancien Village d'Ormstown, le tout pour un total de 26 580,63\$.

17-08-247 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2016

Considérant que la firme comptable Goudreau Poirier Inc. a complété la vérification des états financiers pour l'année fiscale de 2016;

Considérant que les élus ont pris connaissance des états financiers et renoncent à leur lecture;

Le Directeur général dépose le rapport des états financiers de la municipalité pour l'année fiscale 2016.

17-08-248 Dépôt des activités financières de municipalité pour 2^e trimestre 2017

Considérant que les élus ont pris connaissance des documents présentés et renoncent à sa lecture;

Le Directeur général dépose le rapport des activités financières de la municipalité, pour le 2e trimestre de 2017.

17-08-249 Dépôt activités financières de la bibliothèque pour 2^e trimestre 2017

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance des documents présentés et renoncent à sa lecture;

Le Directeur général dépose le rapport des activités financières de la bibliothèque municipale pour le 2e trimestre de 2017, remis par la responsable de la bibliothèque.

17-08-250 Excédent de revenu de taxation en tant que revenu reporté pour 2016

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ormstown présente son rapport financier selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), soit les normes comptables canadiennes pour le secteur public, prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier contient certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) traitant de l'appariement des revenus et des charges, notamment relativement aux revenus de taxation prévus aux règlements d'emprunt avec les charges de remboursement du capital et des intérêts correspondants ainsi que les taxes de service reliées à un secteur spécifique (entretien aqueduc et égout);

CONSIDÉRANT QUE cette note d'information indique qu'il n'est plus acceptable de présenter l'excédent de revenu de taxation sur les charges de remboursement du capital et des intérêts en tant que revenu reporté ;

CONSIDÉRANT QUE ces excédents s'apparentent davantage à des excédents de fonctionnement affectés;

CONSIDÉRANT QUE les excédents résultant des états financiers de 2016 sont réputés transférés aux revenus reportés;

Sur proposition de Florence Bérard

Et appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement :

- Qu'advenant le cas où un excédent ou un déficit de taxation relatif à un règlement d'emprunt par rapport aux charges de remboursement du capital et des intérêts, serait réalisé au cours de l'exercice 2016 ainsi que les taxes de service reliées à un secteur spécifique (entretien aqueduc et égout), le montant de cet excédent ou déficit sera affecté à l'excédent de fonctionnement affecté;
- Que les sommes ainsi accumulées devront être utilisées pour financer des charges subséquentes de la même nature que celles prévues au règlement d'emprunt concerné.

17-08-251 Facture Envir'eau Puits – rencontre juin 2017

Considérant que la municipalité a rencontré des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) le 6 juillet 2017 pour des questions reliées au projet de la mise aux normes du réseau aqueduc;

Considérant qu' à ladite rencontre, participaient également deux firmes externes mandatées par la municipalité, soit Envir'eau Puits et Aqua Data;

Considérant la facture #17-40 de la firme Envir'eau Puits pour cette rencontre;

Sur proposition de Jonathan Allen

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser le montant de \$1 000,00 (avant taxes) en faveur d'Envir'eau Puits, en paiement de la facture #17-40.

17-08-252 Description technique et servitudes station Dumas

Considérant que la municipalité requiert une servitude pour l'installation d'une purge au nouveau conduit de désinfection à la station Dumas, ainsi que le droit de purger une quantité d'eau d'environ 17 mètres cubes par purge;

Considérant que la servitude nécessite une description technique d'un arpenteur-géomètre;

Considérant que la servitude nécessitera par la suite, les services d'un notaire afin d'instrumenter ladite servitude;

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser le montant de \$1 875,00 (avant taxes) en faveur de Pierre Meilleur Arpenteur-géomètre, et de mandater le notaire René Therrien d'instrumenter ladite servitude.

17-08-253 Facture Martin Filion – jugement dossier SFTL

Considérant que le mandat juridique octroyé à Maitre Martin Filion par la résolution 16-10-409;

Considérant le jugement subséquemment rendu par la Cour Supérieure, dossier 760-17-004686-179;

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement d'autoriser le montant de \$1 780,31 (avant taxes) en faveur de Maitre Martin Filion.

17-08-254 Demande MTQ subvention réseau routier 2017

Considérant qu' à chaque année, le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) accorde à la municipalité, une subvention pour l'amélioration du réseau routier ;

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Florence Bérard

Il est résolu unanimement d'approuver les dépenses pour les travaux à exécuter sur les rues du Marais, de la Vallée, de la Berge, de la Volière, pour un montant subventionné de 18 761 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports; et que ces travaux seront exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité d'Ormstown et que le dossier de vérification a été constitué.

17-08-255 Renouvellement placement échu de 780 000 \$

- Considérant que le placement de 780 000 \$ est échu depuis le 8 juillet 2017;
- Considérant qu' à des fins de transparence, une offre de service est demandée aux deux institutions financières de la communauté;
- Considérant qu' il est demandé de renouveler le montant pour un an, avec l'option : rachetable en tout temps;
- Considérant les deux soumissions reçues, soit la banque CIBC et la Caisse Desjardins;

Institutions bancaires	Placement de 780 000 \$ ouvert
CIBC	0.85 %
Desjardins	1.41 %

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'autoriser le renouvellement du placement de 780 000 \$ à la Caisse Desjardins, pour un (1) an, au taux d'intérêt annuel de 1.41 %, rachetable en tout temps.

17-08-256 OMH Budget révisé de 2017 reporté en 2018

- Considérant que la résolution 16-01-013 autorisait un montant de 22 846 \$ pour le budget de l'Office Municipal d'Habitation d'Ormstown (OMH) de 2016;
- Considérant que la résolution 16-11-434 autorisait en novembre 2016, un supplément de 18\$ en faveur dudit budget de 2016;
- Considérant que la résolution 17-01-018 autorisait un montant de 35 119 \$ au budget de l'OMH pour son année fiscale 2017;
- Considérant que des travaux majeurs, notamment aux chambres de bain, ont été autorisés par la Société d'Habitation du Québec en juillet 2017, suite à l'octroi d'un engagement de financement du gouvernement fédéral, pour un montant supplémentaire de 34 292 \$ imputé à la municipalité pour 2017;
- Considérant que cette dépense supplémentaire de 34 292 \$ n'est pas prévue au budget municipal de l'année 2017;

Sur proposition de Roger Dumont

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 34 292,00\$ en faveur de l'Office Municipal d'Habitation d'Ormstown (OMH) à son année fiscale 2017, représentant la majoration de la part de la municipalité préalablement approuvée, totalisant une dépense de 69 411 \$ pour l'année fiscale 2017 de l'OMH, et que ce montant supplémentaire de 34 292,00 soit imputé au budget municipal de l'année fiscale de 2018 et payable le ou avant le, 30 avril 2018.

17-08-257 Factures MJR réparations soufflante eaux usées

- Considérant que les équipements du réseau d'égout et de la station des eaux usées doivent être entretenus;
- Considérant qu' une des trois soufflantes aux postes des eaux usées, a été démantelée et réinstallée, l'appel de service étant facturé par Les Industries MJR inc sous son numéro de facture 119035 au montant de 1 340\$ (avant taxes);

Considérant que les réparations à ladite soufflante, originalement estimées en janvier 2017 pour un montant autorisé de 2 475\$ (avant taxes) aux termes de la résolution 17-03-081, mais suite audit appel de service, il a été constaté que les réparations coûtent 5 601,25\$, selon l'estimé 11894, soit une différence de 3 126,25\$ (avant taxes);

Considérant que la facture de Les Industries MJR inc, numéro 119037 au montant de 1 347,99\$ (avant taxes) porte sur les réparations de la pompe de la station Delage;

Sur proposition de Jonathan Allen

Appuyé par Florence Bérard

Il est résolu unanimement d'autoriser le montant de 1 347,99 \$ (avant taxes) en faveur de Les Industries MJR inc, de Valleyfield, pour acquitter la facture 119037;

Il est également résolu unanimement d'autoriser le montant de 1 340,00 \$ (avant taxes) en faveur de Les Industries MJR inc, de Valleyfield, pour acquitter la facture 119035;

Et il est également résolu unanimement d'autoriser le montant de 3 126,25 \$ (avant taxes) en faveur de Les Industries MJR inc, de Valleyfield, pour acquitter les travaux effectués selon leur soumission 11894.

17-08-258 Salaires électoraux modifiés

Considérant la nécessité de procéder à l'embauche du personnel pour la tenue des élections en novembre 2017;

Considérant que le salaire minimum au Québec, depuis le 1^{er} mai 2017 est de 11,25\$ / heure;

Considérant que les salaires approuvés par la résolution 17-05-155 ne se conforment plus aux nouvelles exigences du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et doivent être majorés;

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'annuler la résolution 17-05-155, et d'autoriser la rémunération et les dépenses nécessaires pour les élections de novembre 2017 tel qu'indiquées sur le tableau ci-dessous présenté par le directeur général:

Taux global	
Président d'élection	2 377.00 \$
Secrétaire d'élection (3/4 du président)	1 785.00 \$

Taux horaire:	
Président - révision	15.75
Vice-Prés. - révision	15.75
Secrétaire - révision	15.75
Président - table de vérification	11.25
Secrétaire - table de vérification	11.25
Membre - table de vérification	11.25
Primo	11.25
Scrutateur	14.06
Secrétaire	13.50

Coût des salaires approximatifs;	10 000 \$
----------------------------------	-----------

17-08-259 Facture progressive Goudreau Poirier E-F 2016

Considérant que la firme comptable Goudreau Poirier a complété la vérification comptable de la municipalité pour l'année fiscale 2016;

Considérant que la facture 1706130 représente une première facture, dite progressive, en faveur de ces travaux de vérification;

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement d'autoriser, en faveur de Goudreau Poirier inc, un montant de 5 000,00\$ (avant taxes) pour la facture progressive # 1706130.

17-08-260 Facture Serrurier Clément pour H de V

Considérant que Serrurier Clément a été autorisé par la résolution 17-05-165, à installer un système d'alarme dans le nouvel hôtel de ville pour un montant de 2 142,80 \$ (avant taxes);

Considérant que l'installation a nécessité des modifications aux systèmes de serrures au dit hôtel de ville, aux termes de la facture #01909 pour un montant supplémentaire de 985,52\$ (avant taxes) totalisant une dépense de 3128,32\$ (avant taxes);

Considérant que l'accès donné aux employés ne doit pas permettre la fabrication de copies de clés non-autorisées, des modifications ont été apportées, aux termes de la facture 216004, pour un montant de 761,90\$ (avant taxes);

Sur proposition de Roger Dumont

Appuyé par Florence Bérard

Il est résolu unanimement d'autoriser, en faveur de Serrurier Clément, le montant de 761,90\$ (avant taxes) pour la facture 216004, et un montant additionnel de 985,52\$ (avant taxes) pour acquitter la balance de la facture 01909.

17-08-261 Factures supplémentaires Aqua Data pour Mise aux normes

Considérant que la municipalité a rencontré des représentants du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), le 6 juillet 2017 pour des questions liées au projet de la mise aux normes du réseau aqueduc;

Considérant que ladite rencontre incluait la présence de deux firmes externes mandatées par la municipalité, soit Envir'eau Puits et Aqua Data;

Considérant que le rapport présenté par Aqua Data lors de cette rencontre, soit le « Rapport de Modélisation hydraulique et Bilan de capacité actuelle et future du réseau » est crucial quant aux discussions avec le ministère;

Considérant que ledit Rapport a dû être modifié afin de répondre aux besoins du ministère, et que la présence d'un représentant d'Aqua Data était nécessaire pour répondre aux questions du ministère;

Considérant que la somme autorisée de 65 490,50\$, par la résolution 16-09-374, en faveur d'Aqua Data aux termes de l'appel d'offres, est insuffisante;

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'autoriser le montant supplémentaire de 14 430,28\$ (avant taxes) en faveur d'Aqua Data.

17-08-262 Formation employé en eaux usées (ROMAEU)

Considérant que la municipalité doit assurer le traitement de ses eaux usées, et que ceci nécessite le renouvellement de la formation d'opérateur via le Programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées (ROMAEU), l'opérateur attiré étant un employé de la municipalité;

Considérant que la formation peut se faire sur place au Collège Shawinigan, au coût de 2800\$, plus les dépenses d'hébergement et le déplacement de l'opérateur;

Considérant que la formation à distance est également possible avec l'achat de livres de 3 blocs d'étude, au coût de 150\$ par bloc, plus 750\$ pour une formation d'un quatrième bloc, soit 7 heures par semaine durant 3 semaines, en ajoutant 3 heures / semaine pour 3 semaines via visioconférence avec un formateur, le tout pour un total de 1200\$;

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement d'autoriser le montant de 1 200,00 \$ (avant taxes) en faveur du Collège Shawinigan pour inscrire l'employé Marc Demers à la formation en eaux usées (ROMAEU).

17-08-263 Facture révisée Targo Communications

Considérant que la résolution 17-05-166 a autorisé un montant de 9 036,65 \$ (avant taxes) en faveur de Targo Communications pour l'installation du réseau de télécommunication au nouvel hôtel de ville;

Considérant que la facture # 216594 de Targo Communications au montant 11 417,21 \$ (avant taxes), représente une majoration de 2 380,56\$ en raison de l'achat et installation de moniteurs muraux et d'achats d'équipement de réseautage;

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'autoriser le montant de 2 380,56\$ (avant taxes) en faveur de Targo Communications, pour acquitter la facture 216594.

17-08-264 Vitrail d'armoiries d'Ormstown à Hôtel de Ville

Considérant que le poste d'accueil du nouvel Hôtel de Ville bénéficierait de l'ajout de l'image de l'armoire de la municipalité;

Considérant que l'image en vitrail serait visuellement complémentaire au mur en brique du poste d'accueil;

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser le montant de 1 800,00\$ (avant taxes) en faveur de L'Atelier Verre2Go, d'Ormstown, pour la production de l'armoire de la municipalité en vitrail au poste d'accueil, installation non-incluse.

17-08-265 Soumission Vincent Granger Service Plus

Considérant que le système de clés du nouvel Hôtel de ville permet la reproduction non-autorisée;

Considérant que le système de serrure est inadéquat et permet un accès non-autorisé à la bâtisse;

Considérant que le système d'alarme bénéficierait d'une programmation améliorée;

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 1 320,00\$ (avant taxes) en faveur de Vincent Granger Services Plus, pour des améliorations portées au système d'alarme et aux serrures de l'Hôtel de ville.

17-08-266 Rapport annuel Schéma de risque 5^e année

Considérant que le Schéma de couverture de risque incendie de la MRC du Haut-Saint-Laurent a été attesté le 29 mars 2012 ;

Considérant que le directeur du service incendie a déposé le rapport annuel des activités pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de ce rapport et renoncent à sa lecture ;

Sur proposition de Jonathan Allen

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement d'adopter le rapport annuel d'activités pour l'année 2016-2017, en lien avec le Schéma de couverture de risque incendie, tel que présenté par le directeur du service incendie, et que copie de la présente résolution et du rapport annuel déposé, soient transmis à la MRC du Haut-Saint-Laurent en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

17-08-267 Offre service Envir'eau Puits pour ESSIDES puits St-Paul

Considérant qu' un protocole de tests ESSIDES au puits St-Paul a été approuvé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), et que les travaux doivent débiter immédiatement;

Considérant que les services de la compagnie Envir'eau puits sont nécessaires afin d'assurer le respect des éléments du protocole;

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement d'accepter l'offre de service d'Envir'eau Puits aux termes de sa soumission pour un montant total de 5 924,00\$ (avant taxes).

17-08-268 Offre service Forage Métropolitain pour ESSIDES puits St-Paul

Considérant qu' un protocole de tests ESSIDES au puits St-Paul a été approuvé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), et que les travaux doivent débiter immédiatement;

Considérant que les services de la compagnie Forage Métropolitain sont nécessaires afin de préparer le pompage du puits St-Paul qui doit avoir lieu pendant 3 mois, aspect intégral du protocole ESSIDES, et de préparer la pompe dudit puits pour des échantillonnages;

Sur proposition de Stephen Ovans

Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement d'autoriser le pompage de 2000 mètres cubes d'eau par jour du puits St-Paul;

Et il est également résolu unanimement d'autoriser la somme de \$2 500 (avant taxes) en faveur de Forage Métropolitain inc de Salaberry-de-Valleyfield, aux termes de leur soumission 8422-S.

17-08-269 Offre service Laboratoire Maxxam pour ESSIDES puits St-Paul

Considérant qu' un protocole de tests ESSIDES au puits St-Paul a été approuvé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), et que les travaux doivent débiter immédiatement;

Considérant que les services du laboratoire Maxxam Analytique sont nécessaires afin d'analyser les échantillons d'eau brut qui proviendront du puits St-Paul, durant une période maximale de 6 mois, soit du mois d'août au mois d'octobre 2017 et du mois d'avril à juin 2018;

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'accepter l'offre de services du laboratoire Maxxam Analytique aux termes de sa soumission B70505, pour un montant total de 3 650,00\$ (avant taxes).

17-08-270 Résolution d'intention d'acquisition de voies publiques ouvertes à la circulation depuis au moins 10 ans

Considérant que le processus de rénovation cadastrale permet de soulever des lacunes quant aux droits de propriété de certaines voies routières, et que ledit processus permettra de corriger des inexactitudes entre les données cadastrales, les titres publiés et l'occupation des lieux;

Considérant qu' en effectuant ces travaux de rénovation cadastrale, il appert que certains terrains occupés par une voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans, n'ont jamais fait l'objet d'un acte d'acquisition notarié au bénéfice de la Municipalité;

Considérant qu' en vertu de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales, toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient la propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités requises par cette loi;

Considérant que ledit article 72 nécessite la désignation cadastrale lorsque l'assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur ou, dans le cas contraire, une description technique préparée par un arpenteur-géomètre ; donc il est préférable d'entreprendre le processus d'acquisition selon ledit article, suite à la publication finale des lots par rénovation cadastrale;

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement

Que la Municipalité souhaite déclarer son droit de propriété sur les rues mentionnées ci-dessous;

DESCRIPTION	ANCIENS LOTS	NOUVEAUX LOTS	PROPRIÉTAIRE	SUPERFICIE
Hector (rue)	80-12, 80-84,	5 807 486, 5 807 487	Indéterminé	13 136,4 m2
Croissant Hector	80-85	5 807 946	Indéterminé	5 698,9 m2
Osmond (rue)	69-8	5 87 431	Indéterminé	2 189,0 m2
Borden (rue)	68-12, 62-67	5 807 417, 5 807 432	Indéterminé	2 835,6 m2
Broadway (rue)	62-41-P, 62-94	5 807 452	Indéterminé	2 596,6 m2
McBain (rue)	62-44	5 807 453	Indéterminé	2 765,9 m2
Edward (rue)	62-18-P, 62-19-P, 62-20-P	5 807 447	Indéterminé	1 055,9 m2
Liggett (rue)	65-10, 62-24-P, 62-61-P, 62-62-P	5 807 435	Indéterminé	4 422,9 m2
Prince-Albert (rue)	62-59 Et partie lot 61-P	5 807 441	Municipalité d'Ormstown seulement 62-59; balance	6 220,6 m2

			indéterminé	
Victoria (rue)	249-P, 250-P, partie lot 62-56,	5 807 442	Indéterminé	2217,8 m2
Derby (rue)	Parties lots 264-P, 265-P	5 807 448	Indéterminé	476,7 m2
Wellington (rue)	Partie lot 62-51-P	5 807 445, 5 807 456	Indéterminé	1907,7 m2
Bay (rue)	Partie lot 287-P	5 807 558	Indéterminé	877,8m2
Argyle (rue)	62-24, partie lot 62-51-P, 62-52-6, 62-55-3, 62-55-P	5 807 450, 5 807 451	Indéterminé	5 756,7m2
Fairview (rue)	65-52-4	5 807 449	Indéterminé	952,3m2
McNeil (rue)	78-14, 78-38-P, 78-22-P, 78-21-P	5 807 482	Indéterminé	1 318,4m2
Maxwell (rue)	78-27-P, 78-38-P, 78-7,78-8	5 807 484	Indéterminé	1 099,1m2
Saint-Paul (rue)	78-20 à 78-37-P et 79-P	5 807 483	Indéterminé	5 962,4m2

Et que la Municipalité entreprendra les démarches d'acquisition selon l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales, suite à la finalisation du processus de rénovation cadastrale prévu dès le début de l'année 2018.

17-08-271 Appui Municipalité Amie des Aînés (MADA)

Considérant la volonté de la municipalité d'entreprendre une démarche Municipalité Amie Des aînés (MADA);

Considérant l'intérêt de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des aînés et à les inclure dans la vie sociale de la communauté;

Considérant la présentation d'une demande auprès du Programme de soutien à la démarche « Municipalité amie des aînés »

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement de désigner le directeur général pour assurer le suivi de la demande d'aide financière;

Et de l'autoriser à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Ormstown, la convention d'aide financière et la reddition de comptes et/ou tout autre document donnant plein effet à la présente.

17-08-272 Nomination d'un responsable pour projet Municipalité Amie des Aînés (MADA)

Considérant que la Municipalité d'Ormstown entreprendra une démarche Municipalité amie des aînés ;

Sur proposition de Roger Dumont

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement de désigner le conseiller Jonathan Allen, à titre de «responsable des questions familiales (RQF), volet aînés», que cette personne assure un lien avec la communauté sur toutes questions relatives aux aînés, qu'elle ait la responsabilité du comité de pilotage et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de la politique des aînés. »

17-08-273 Autorisation triathlon Betty Riel

Considérant qu' une activité de financement au profit de la Fondation Betty Riel aura lieu le 26 août 2017;

Considérant que la tenue d'un triathlon nécessite l'utilisation du chemin Island et de la route 138-A;

Considérant que la circulation sur le chemin Island et la route 138-A sera maintenue mais supervisée afin d'encadrer les cyclistes et coureurs;

Sur proposition de Stephen Ovans

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser la tenue du triathlon organisé par la Fondation Betty Riel qui aura lieu le 26 août prochain, à la condition que la sécurité des participants soit assurée par des bénévoles et que la Sûreté du Québec soit avisée.

17-08-274 Commandite pour Courses de chevaux

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 250 \$ payable à Livestock Breeders Association, en tant que commandite pour les courses de chevaux qui auront lieu les 19 août et 16 septembre 2017, à l'emplacement de la foire d'Ormstown.

17-08-275 Levée de la séance

Sur proposition Michelle Greig

Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement de lever la séance à 20h50.

Chrystian Soucy
Maire

Philip Toone
Directeur général

CERTIFICAT – Je, soussigné, Philip Toone, Directeur général, certifie que la Municipalité a les fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance.

Philip Toone,
Directeur général